

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Blockchain et gouvernance (4DR2349)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 1 ph	Voir ci-dessous	2
Master en droit	Cours: 1 ph	Voir ci-dessous	2
Master of Law en innovation	Cours: 1 ph	Voir ci-dessous	2

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

DE FILIPPI Primavera, Professeure invitée

Contenu

Ce cours vise à présenter le fonctionnement de la technologie blockchain, et d'en étudier les usages et les implications juridiques, notamment en ce qui concerne les questions de gouvernance. Le cours introduira d'abord les aspects techniques de la technologie, et son fonctionnement sous-jacent. Le cours illustrera ensuite son utilisation au sein d'organisations existantes ou de nouvelles formes d'organisations dites décentralisées, en se focalisant sur les tensions entre la décentralisation de l'infrastructure et la décentralisation du pouvoir au sein de cette infrastructure. Enfin, le cours introduira la notion de smart contracts et en illustrera les implications juridiques avec des exercices pratiques. Séance 1 : Introduction technique à la blockchain: Qu'est-ce que c'est, comment ça marche, et à quoi ça sert. Présentation des principales blockchains existantes aujourd'hui et distinction entre blockchain publiques et privées.

Séance 2 : Blockchain et organisations: Utilisation de la blockchain (1) au sein des organisations existantes pour une meilleure transparence et auditabilité, et (2) pour créer des nouvelles formes d'organisations dites décentralisées (Decentralised Autonomous Organisations) avec des nouveaux modèles de gouvernance plus distribués.

Séance 3 : Blockchain et régulation: Comment réguler les applications fondées sur la blockchain, et comment la blockchain peut être utilisée comme un outil de régulation (Reg Tech). Tension entre le formalisme et l'automatisation des règles technique et l'ambiguïté ou la flexibilité des règles juridiques.

Séance 4 : Blockchain et gouvernance: Comment sont gouvernées les blockchains existantes (p.ex. Bitcoin et Ethereum)? Tension entre le désir de décentralisation et les mécanismes de marché adoptés pour gouverner ces réseaux. Distinction entre la décentralisation de l'infrastructure et la décentralisation des pouvoirs au sein de cette infrastructure.

Séance 5 : Exercice pratique: acheter des cryptomonnaies et exécuter des transactions sur la blockchain de Bitcoin, apprendre à interagir avec des smart contracts sur la blockchain d'Ethereum.

Séance 6 : Exercice pratique: étudier le fonctionnement d'un smart contract sur Ethereum, afin de mieux en comprendre les enjeux juridiques.

Forme de l'évaluation

Chaque étudiant sera évalué par rapport aux éléments suivants:

- Préparation d'un exposé (individuellement ou collectivement) sur un thème du cours de 20 minutes environ.
- Rédiger une brève contribution écrite (maximum 1'000 mots) sur un sujet donné.
- Participation en classe.

Documentation

Les supports de cours (plan, présentation power point, lectures préparatoires) sont disponibles en ligne sur Moodle.

Forme de l'enseignement

Cours ex cathedra comprenant des exercices.

Objectifs d'apprentissage

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Blockchain et gouvernance (4DR2349)

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Identifier et analyser les questions de gouvernance liées à l'utilisation de la technologie blockchain au sein de communautés et organisations décentralisées, et appliquer ces connaissances à des cas concrets
- Intégrer les notions fondamentales de la blockchain, tels que les crypto-monnaies, les smart contracts, les tokens, les ICOs, et les DAOs.
- Concevoir les nouveaux modèles économiques ou des nouveaux systèmes de gouvernance fondés sur le processus de la « tokenisation ».
- Concevoir en quoi l'adoption de systèmes fondés sur la blockchain au sein d'une organisation permet d'augmenter la confiance auprès de cette organisation, tout en réduisant les coûts de conformité réglementaire.

Compétences transférables

- Identifier des informations par rapport à des sujets complexes et techniques;
- Analyser la technologie pour mieux analyser les répercussions juridiques;
- Travailler en groupe
- Promouvoir la curiosité intellectuelle
- Développer l'esprit critique